

Nombre de conseillers titulaires : 163

Nombre de conseillers présents : 117

Nombre de pouvoirs : 25

Nombre d'absents excusés : 47

Approbation du Compte rendu de la séance du 19 Décembre 2016.

- ENVIRONNEMENT

• Réserve Naturelle Régionale

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte le lancement de l'étude d'un projet de Réserve Naturelle Régionale dans le Secteur des Landes du Fület et accepte la participation d'un montant de 4 290 €

- AFFAIRE SCOLAIRES

• Subvention « La mie de Pain »

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide pour achever l'année scolaire en cours, de verser une subvention permettant aux seuls écoliers rationnaires de « La Mie de Pain » d'obtenir une aide de 0.,23 € le repas et ce quelle que soit la commune déléguée d'habitation ;

• Subvention à l'association OGEC St Nicolas

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de l'octroi d'une subvention à l'OGEC St Nicolas de la Boissière sur Evre à hauteur de 0.81 € par repas sur présentation du nombre de repas servis ;

- ENFANCE-JEUNESSE

• Fixation des tarifs pour le séjour neige (12-18 février 2017)

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte pour le séjour des 10 jeunes de Montrevault-sur-Èvre l'application des tarifs suivants :

| Quotients | Tarifs |
|------------|----------|
| 0 à 300 | 272,15 € |
| 301 à 600 | 312,97 € |
| 601 à 900 | 359,92 € |
| 901 à 1200 | 395,91 € |
| + 1201 | 435,50 € |

- FINANCES

• Fixation d'un loyer pour les locaux loués au Fület par le GIE L'ARGILE

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de fixer le loyer des locaux loués par le GIE L'ARGILE à hauteur de 8 400 € annuel.

• Versement d'une prime à la construction (St Pierre Montlimart)

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide du versement d'une prime à la construction de 140 E suite à la construction d'une maison d'habitation hors lotissement communal.

• SIEML : Versement d'un fonds de concours pour réparation du réseau éclairage public (CD St Quentin en Mauves)

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte le versement d'un fonds de concours au SIEML de 75 % des travaux liés au déplacement d'un coffret de dérivation pour un montant de 1 539,71 €.

• Travaux rue des Tisserands (CD Le Fief Sauvín)

Le Conseil Municipal, à la majorité, valide la demande de subvention au titre des

« Amendes de Police » pour les travaux sécuritaires de la rue des Tisserands au Fief Sauvin

• Demande de subvention travaux accès école publique (CD Le Fület)

Le Conseil Municipal, à la majorité, valide la demande de subvention pour les travaux de desserte de l'école publique de la commune déléguée du Fület au titre de la DETR et de la réserve parlementaire de Serge BARDY.

• Convention d'autorisation de travaux d'entretien et financière – Travaux rue des Tisserands (CD Le Fief Sauvin)

Le Conseil Municipal, à la majorité, autorise la signature d'une convention autorisant les travaux sur le Domaine routier Départemental (rue des Tisserands dans la Commune Déléguée du Fief Sauvin et incluant la participation financière du Département pour l'enduit superficiel d'un montant de 6250 € Ht.

• Débat d'Orientation Budgétaire 2017 :

Monsieur le Maire expose le dossier d'Orientation Budgétaire 2017 et invite les Conseillers Municipaux à en débattre.

- FONCIER

• Vente de parcelles au lieu dit « La Pétinière » (CD Le Fület) :

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte la rétrocession des parcelles situées au lieu dit « la Pétinière » au Fület aux cinq riverains tout en conservant une partie de 183 m² pour la voirie. Il est précisé que le coût de cette opération sera supporté par les riverains en ce qui concerne les frais de géomètre, la vente se faisant pour l'Euro.

- AMÉNAGEMENT-TERRITOIRE

• Permis d'aménager Lotissement La Gabardière (CD Le Fief Sauvin)

Le Conseil Municipal, à la majorité, autorise Monsieur le Maire à signer le permis de lotir du Lotissement La Gabardière sur la Commune déléguée du Fief Sauvin,

• Habitat Intergénérationnel Sèvre Loire Habitat (CD St Rémy en Mauges)

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte le transfert de propriété des parcelles A2525-2529-2530 et 2533 de 1416 m² à Sèvre Loire Habitat à l'Euro et autorise les aménagements de voirie et d'espaces verts nécessaires par Sèvre Loire Habitat pour la desserte du Clos St Michel.

Acquisition parcelle rue des Vignes (CD Le Fület)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'acquisition de la parcelle WN 375 d'une superficie de 34 m² pour l'€ et autorise Mr le Maire à la signature de tous documents à ce sujet.

Projet d'Aménagement des espaces publics de la Commune déléguée de la Boissière - Signature d'une convention avec Agrocampus Ouest et Hamosphère Coopération :

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte le projet d'aménagement des espaces publics de la Commune Déléguée de la Boissière-sur-Evre pour un coût de 12 134 € et autorise la signature de la convention entre Agrocampus Ouest, l'Association Hamosphère.

Constitution de servitude avec ENEDIS (CD Montrevault) sur lotissement du « Belvédère » :

Le Conseil Municipal, à la majorité, valide la constitution d'une servitude avec ENEDIS afin de permettre le passage des différents réseaux vers le transfo sur le Lotissement « Le Belvédère » et autorise la signature de cette constitution de servitude,

- RESSOURCES HUMAINES

Création de postes pour ALSH (animation et techniques) pour l'année 2017 – Personnel Enfance Jeunesse : accroissement d'activité :

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide la création de 60 postes d'adjoint d'animation à 35/35ème et 10 Postes d'adjoint technique à 35/35ème rémunéré au 1^{er} échelon de l'échelle C1 de chaque grade. Ceci afin de permettre d'assurer le fonctionnement des activités liées au service enfance-jeunesse générant un surcroît de travail durant les vacances.

Poste Archiviste 2017

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de la création d'un poste d'attaché de conservation du Patrimoine. Il sera demandé aux Archives Départementales l'intervention d'une Archiviste sur le Territoire en 2017.

Rattachement à l'appel d'offres CDG 49 pour assurance statutaire 2018-2020 :

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide d'un accord de principe pour le rattachement de la Collectivité à la consultation du Centre de Gestion sur la couverture des risques statutaires des agents. Le précédent contrat arrive à échéance au 31 Décembre 2017.

- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

• Refus de transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » à Mauges Communauté :

Le Conseil Municipal, à la majorité, refuse le transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme à Mauges Communauté.

• Remplacement de conseiller démissionnaire dans les commissions :

Le Conseil Municipal, à la majorité, confirme Dominique BUREAU au sein de la Commission Enfance Jeunesse en remplacement de Fabienne TERRIEN (CD de la Chaussaire).

Motion :

A la majorité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'une motion à adresser au Conseil Départemental concernant le découpage proposé pour la prochaine rentrée scolaire des enfants vers les Collèges. Les Communes déléguées de Chaudron, Le Fuilet et la Boissière seraient concernées par cette mesure. Le Conseil Municipal sollicite un report de la décision à intervenir.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : lundi 27 Février 2017